



# Collège Le Prieuré & Lycée Catholique de Pontlevoy

Vincent LE FLOHIC  
*Chef d'établissement*

*Aux parents des élèves du Collège et du Lycée*

## Informations de rentrée 2025-2026

Chers Parents,

Votre enfant est inscrit dans notre établissement pour la rentrée de septembre 2025 et nous nous réjouissons de l'accueillir.

Merci de prendre connaissance des informations ci-dessous qui portent sur la rentrée scolaire.

### **Attention :**

**Ce courrier comporte de nombreuses informations,  
prenez le temps de le lire attentivement !**

### **1. Où trouver les informations dont j'ai besoin ?**

**1.1 Les horaires de l'année : [Horaires de l'établissement](#)**

**1.2 Les dates & horaires de la rentrée des classes : [Jours et horaires de la rentrée scolaire](#)**

**1.3 Les informations spécifiques pour les internats : [courriers pour les internes](#)**

**1.4 Les Fournitures scolaires**

Consultez notre site internet :

- Votre enfant est collégien : [Fournitures Collège](#)
- Votre enfant est lycéen : [Fournitures Lycée](#)

**1.5 Toutes les lignes de bus et les services de cantines fonctionnent normalement dès le 1<sup>er</sup> septembre 2025**



# Collège Le Prieuré & Lycée Catholique de Pontlevoy

## 1.6 Les transports et les cartes de bus

Pour les horaires de bus, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2025 : merci de vous reporter à votre fiche horaire : [Transports](#)

Nous vous rappelons que pour les circuits 3A, 3B et 4 : il n'y a pas de carte de bus.

Pour tous les autres circuits : les cartes de bus sont valables 5 ans, votre enfant doit donc conserver sa carte et la présenter dès le jour de la rentrée sur le(s) circuit(s) sur le(s)quel(s) il est enregistré.

Il vous appartient de faire vous-même l'inscription ou le renouvellement sur le site de [Rémi Centre Val de Loire](#) avant le 18 juillet 2025 sur internet (ou jusqu'au 11 juillet 2025 inclus si votre demande est effectuée par formulaire papier).

*ATTENTION, la Région Centre-Val de Loire, autorité organisatrice de transports, est susceptible d'apporter quelques modifications. Les informations seront transmises via notre site internet si tel était le cas.*

- pour le circuit 13.01 : le départ de Noyers est déplacé à la place Lucien Guerrier à 7h45
- Suite à des surnombrés répétitifs sur les CTR, la Région a mis en place une navette dédiée, le CTR14. Celle-ci concerne les enfants qui habitent à Contres ainsi qu'à ceux qui viennent des communes alentour telles que Soings en Sologne, Saint Romain, etc.). La Région achemine elle-même les enfants sur les lignes de bus.

## 1.7 Les réunions de rentrée

Nous avons programmé des réunions de présentation : cliquez ici [réunions de rentrée](#)

## 1.8 L'uniforme :

**L'uniforme est une spécificité de l'établissement. Nous y sommes particulièrement attachés. Une attention toute particulière sera portée à son respect (port comme propreté).**

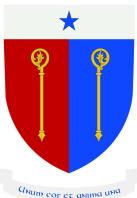
**Un élève qui ne porte pas l'uniforme pourra se voir refuser l'entrée dans l'établissement.**

Il est le signe concret que votre enfant adhère à l'esprit de notre établissement. C'est pourquoi, il doit être porté quotidiennement.

Ne sont pas autorisés (liste non exhaustive) :

- Les polos, chemises ou chemisiers autres que ceux de l'établissement ;
- Les sweats à capuche ;
- Les vestes de survêtements ;
- Les chaussures et vêtements de sport (en dehors des cours d'EPS). Cliquer ci-dessous pour consulter la liste des chaussures autorisées au collège et au lycée : [chaussures autorisées](#)
- Toutes autres vestes qui ne s'ouvrent pas entièrement, même si elles servent de blouson.

## 2. Mon enfant est collégien



# Collège Le Prieuré & Lycée Catholique de Pontlevoy

## 2.1 Travail estival pour les collégiens : [travail pour la rentrée](#)

### 2.2 Le jour de la rentrée

Votre enfant vient en uniforme avec :

- Son cartable ;
- Sa trousse ;
- Un cahier de brouillon ;
- *son/ses cahier(s) de devoirs de vacances quand ils ont été donnés à réaliser OBLIGATOIUREMENT à l'issue du conseil de classe du 3ème trimestre*
- Un chèque de caution pour le prêt annuel des manuels scolaires de 60€ à l'ordre de « l'OGEC Le Prieuré & Lycée catholique de Pontlevoy » (le chèque ne sera encaissé qu'en cas de manuel manquant ou abîmé).
- Son attestation d'assurance scolaire (s'il n'est pas assuré par les Mutuelles Saint-Christophe).

Ce jour-là, il recevra ses manuels scolaires.

## 3. Mon enfant est lycéen

### 1.1.Travail estival pour les lycéens : [Lycéens : travail pour la rentrée](#)

**ATTENTION : Quelques devoirs sont obligatoires**

### 1.2. Le jour de la rentrée

Votre enfant vient en uniforme et doit être muni de :

- Un chèque de caution pour le prêt annuel des manuels scolaires de 60€ à l'ordre de « l'OGEC Le Prieuré & Lycée catholique de Pontlevoy » (le chèque ne sera encaissé qu'en cas de manuel manquant ou abîmé).
- Son attestation d'assurance scolaire (s'il n'est pas assuré par les Mutuelles Saint-Christophe).
- quelques feuilles perforées, une trousse complète et une pochette élastiquée

Ce jour-là, il recevra ses manuels scolaires.

## 4. Communiquer ensemble

Le secrétariat est fermé du 11 juillet au 18 août inclus. En cas d'urgence, merci de nous adresser un courriel à l'adresse : [ete2025@plcp.fr](mailto:ete2025@plcp.fr)

Je vous souhaite, chers parents, ainsi qu'à vos enfants, un très bel été en famille et vous redis ma joie de vous retrouver d'ici quelques semaines.

Vincent LE FLOHIC

*Chef d'établissement*

1 place du Collège – 41400 PONTLEVoy  
tél. 02.54.20.28.22 – <http://plcp.fr> – secretariat@plcp.fr





Collège Le Prieuré  
&  
Lycée Catholique de Pontlevoy

---